



Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



REPUBLIQUE TOGOLAISE

TRAVAIL - LIBERTE - PATRIE

N° 41/CO/18 HCRRUN

Lomé, le 16 MARS 2018

Communiqué

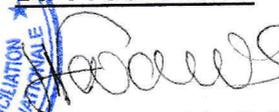
Le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) informe les victimes non vulnérables des Pôles 1 (Savanes, Kara et Centrale) et 2 (Plateaux Ouest, Plateaux Est et Maritime Nord) que ses équipes feront le déplacement des Chefs-lieux de leurs régions respectives pour leurs indemnisations.

Le HCRRUN remercie les victimes de ces deux pôles pour leur patience et porte à leur connaissance que, le moment venu, un communiqué sera rendu public avec les noms des personnes concernées ainsi que les lieux où elles devront se rendre pour percevoir leurs indemnisations.

Fait à Lomé, le 16 mars 2018

Pour le HCRRUN

La Présidente


Awa NANA-DABOYA



Vivre ensemble,.... une nécessité!